

Les Kinésithérapeutes Bretons se mobilisent pour assurer les soins urgents

Face au contexte difficile lié à l'épidémie COVID-19, l'accès aux soins de kinésithérapie se trouve perturbé.

Ainsi, il était important que notre profession puisse apporter une réponse organisationnelle pour assurer au mieux les soins indispensables dits « urgents » ou « prioritaires » dans le respect des conditions d'hygiène strictes définies par les autorités sanitaires.



L'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne (URPS MKLB) a appelé les Kinésithérapeutes Libéraux de la région, pouvant assurer ces soins urgents, à se recenser afin d'anticiper le risque d'augmentation important de prises en charges dans les prochains jours.

Grace à la mobilisation de nos confrères, nous vous informons que l'URPS MKLB a pu mettre en ligne une carte interactive (en accès libre) permettant de mettre en évidence l'offre de soins de kinésithérapie sur la région Bretagne. <https://www.urps-mk-bretagne.org/>

Cette carte, mise à jour régulièrement, permettra :

- aux patients **de trouver facilement un Kinésithérapeute** pour assurer leurs soins urgents.
- aux professionnels de santé de ville , aux services de régulation (centres 15), aux établissements hospitaliers (publics et privés) et médico-sociaux (EHPAD) ainsi qu'aux organisations territoriales (CPTS, DAC) **de faciliter l'orientation des patients.**
- en cas de demande des institutions, d'organiser et d'apporter **un soutien auprès des médecins et infirmiers libéraux** pour aider par exemple à la prise des constantes des patients ...

Les Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux Bretons restent mobilisés pour accompagner leurs patients dans ce contexte difficile et exceptionnel.

Olivier DARTOIS
Président de l'URPS MKLB